



Joyeuses Pâques à tous !



En ce début de printemps que nous espérons ensoleillé après un hiver particulièrement humide...

**Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de Pâques !**

## ANNONCE

### **Fermeture de la déchèterie et ramassage des ordures pendant le week-end pascal**

La déchèterie sera fermée

**le vendredi 30 mars et le lundi 2 avril 2018.**

Les ordures ménagères seront ramassées le mardi 3 avril.



## Entretien et réparation du toit de l'école

Vous souvenez-vous de l'orage de grêle du 20 juin 2013, lorsque les éléments déchaînés ont provoqué d'énormes dégâts dans notre région? Le toit de l'école a été particulièrement touché et la Municipalité a trouvé judicieux de profiter des travaux de réfection pour effectuer plusieurs interventions comprenant la remise en état à l'identique, l'amélioration thermique des lucarnes et la pose d'une sous-couverture isolante en préparation d'une isolation thermique future. Ceci permettrait que des transformations éventuelles à venir puissent se faire depuis l'intérieur du bâtiment sans devoir toucher à l'enveloppe extérieure. Le Conseil communal a accepté le crédit d'investissement dans sa séance du 26 avril 2017. Les travaux ont débuté à la fin de l'année scolaire 2017 et sont maintenant terminés - enfin!



Ballet aérien dans le ciel de Gingins... qui augure d'une magnifique toiture rutilante et brillante de tous ses cuivres que vous êtes invités à venir admirer en levant les yeux!

## Célébration de la majorité civique

Au début du mois de novembre, la Municipalité a eu le plaisir d'accueillir les jeunes Ginginois qui ont atteint leur majorité civique en 2017. Autour d'une sympathique fondue partagée au carnotzet communal, la Municipalité a fait connaissance de jeunes motivés et intéressés à la vie civique et villageoise qui ont non seulement pu évoquer leurs attentes mais aussi leurs expériences, leurs parcours d'études ou d'apprentissage et qui sont repartis, chacun avec un petit cadeau, dont le livre «Gingins, entre château et abbaye». Les échanges entre générations sont toujours enrichissants et

nous nous réjouissons d'accueillir, au printemps 2019, les jeunes nés en 2000 pour marquer cette importante étape.



## DES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

### Préavis municipal n° 23

#### Budget 2018

En séance le 14 décembre 2017, le Conseil communal a suivi la commission des finances et a adopté un budget présentant un surplus de CHF 9'000, voire CHF 79'000 hors attributions aux fonds de réserve et prélèvements.

### Préavis municipal n° 24

#### Règlement communal sur la protection des arbres

Un addendum a été présenté au Conseil communal le 8 février avec pour objectif la préservation des arbres-biotopes.

Afin de protéger le Grand capricorne et le Lucane cerf-volant, et en cas de demande d'abattage, les chênes ou les châtaigniers d'un diamètre égal ou supérieur à 60 cm devront faire l'objet d'une autorisation du Département général de l'environnement. Une commission a été nommée et rapportera au Conseil au mois d'avril.



### Préavis municipal n° 25

#### Facilité de trésorerie

La Municipalité a demandé l'autorisation de pouvoir contracter des avances à court terme en cas de trésorerie momentanément insuffisante. Le Conseil communal, en séance le 8 février 2018, a suivi la commission des finances qui a recommandé d'accepter cette facilité.

#### Prochaines séances

Annoncées par les cloches de l'église et les drapeaux hissés à la Maison de commune, les séances du Conseil communal sont publiques, donc ouvertes aux observateurs. Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour sur le site internet [www.gingins.ch](http://www.gingins.ch) ainsi qu'au pilier public, en général 10 jours avant la séance.

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu à la salle communale

**le mardi 24 avril 2018  
à 20h15.**

## Recensement des chiens

Occupés à classer nos registres, nous nous rendons compte que des données manquent ou sont incomplètes; nous rappelons la procédure en cas d'acquisition ou de décès d'un chien.

Selon la loi du 31 octobre 2006 sur la police des chiens et son règlement d'application, tous les détenteurs de

chiens sont tenus de déclarer leur animal à l'Office de la population, dans un délai de 2 semaines dès son acquisition. Le carnet de vaccination du chien doit être présenté.

Une annonce doit également être faite en cas de donation ou de décès du chien. Le guichet virtuel de notre

site internet [www.gingins.ch](http://www.gingins.ch) vous permet d'effectuer ces démarches en ligne. Vous y trouverez également toutes les informations et les procédures. Le Contrôle des habitants est également à votre disposition pour tout complément d'informations, aux heures d'ouverture habituelles.

## Vos images...

### Vos talents de photographe nous intéressent!

Pour agrémenter la page d'accueil du site internet communal, nous sommes à la recherche de photographies de notre village. Un paysage, un arc-en-ciel, un lever de soleil, qu'importe! La seule obligation est de ne pas avoir de personnage sur le cliché.

Les photos seront choisies au gré des saisons et affichées quelques semaines avant d'être remplacées par une nouvelle.

Alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à envoyer vos images à [secad@gingins.ch](mailto:secad@gingins.ch), sans oublier de mentionner le lieu de la prise de vue et votre autorisation de publication. Nous vous en remercions!

**Accueil**

- Présentation
- Pilier public
- Asse & Boiron
- Autorités
- Administration
- Police des constructions
- Abattage des arbres
- Services divers
- Règlements communaux
- Réservation de locaux
- Loisirs - Vie locale
- Agenda des manifestations
- Ginginfo
- Bibliothèque
- Tourisme
- Liens
- Galerie photos

**Bienvenue sur le site de la Commune de Gingins**

Administration communale  
Route de Trélex 4  
1276 Gingins  
Fax +41 22 369 92 23

**Secrétaire municipale**  
Cécile Cuénoud-Mulior  
[greffe@gingins.ch](mailto:greffe@gingins.ch)  
Tél: +41 22 369 92 22

**Secrétaire adjointe**  
Nathalie Haab  
[secad@gingins.ch](mailto:secad@gingins.ch)  
Tél: +41 22 369 92 29

**Mardi** de 9h00 à 11h30  
**Mercredi** de 14h00 à 16h30  
**Jedi** de 9h00 à 11h30

**Boursière communale**  
Natacha Riccio  
[bourse@gingins.ch](mailto:bourse@gingins.ch)  
Tél. +41 22 369 92 21  
**Mardi** de 9h00 à 11h30



## Auberge de la Croix-Blanche - la fin d'une époque..



Après plus de trente ans derrière ses fourneaux, Claude Chambaz raccrochera son tablier cet automne.

Le bail du tenancier arrive à échéance et Claude et Jacqueline font valoir le droit à une retraite bien méritée. Nous aurons l'occasion de leur dire un grand merci le moment venu. Dans l'intervalle, nous vous informons que Claude et Jacqueline recevront leurs nombreux clients et amis jusqu'au 30 septembre.

En ce qui concerne l'Auberge, celle-ci doit subir une réfection en profondeur. Le projet prendra un certain temps, avec les passages obligés devant le Conseil communal.

Pendant ce temps, Claude et Jacqueline seront toujours à Gingins puisqu'ils pourront garder leur appartement dans l'Auberge, même s'il n'y aura plus de clients à servir !

## Bibliothèque communale

Depuis plus de 25 ans, le rez-de-chaussée inférieur de l'école de Gingins abrite la bibliothèque scolaire et communale et ses 6'300 livres.

Les petits enfants y découvrent leurs premiers contes et belles histoires, les plus grands se plongent avec délice dans les bandes dessinées et les romans dédiés à la jeunesse tandis que les adultes auront le plaisir de découvrir ou retrouver les auteurs actuels dans une gamme allant du roman policier à la science-fiction en passant par le roman historique, les témoignages ou les nouvelles. Une section est également consacrée à la peinture, dont le catalogue de la Fondation Neumann. En français, en anglais et même en allemand, le choix est vaste et contentera tous les amateurs de pages d'encre.



Les élèves et les étudiants peuvent compter sur un assortiment important de livres dédiés aux animaux, à la science, à l'histoire ou à la géographie, soutiens indispensables dans l'élaboration de leurs exposés scolaires.

Une dizaine de bénévoles s'investissent tout au long de l'année pour vous faire découvrir le riche choix d'ouvrages destinés à tout un chacun.

**Mardi de 09h30 à 11h30**

**Mercredi de 17h00 à 18h30**

**Jeudi de 13h30 à 16h00**

L'abonnement annuel de CHF 30.- par famille vous donne accès à ces richesses littéraires tout en assurant le maintien d'une bibliothèque au cœur de notre village car comme le disait David Augustin de Brueys: « Les livres sont comme des amis véritables qu'on retrouve toujours dans les bonnes occasions ».

### ANNONCE

#### Location de la salle communale

Dès à présent, les réservations de la salle communale peuvent s'effectuer en ligne sur [www.gingins.ch](http://www.gingins.ch). Un calendrier, mis à jour régulièrement, vous indique immédiatement si la salle est disponible à la date souhaitée. Chaque location est cependant soumise à autorisation municipale avant d'être confirmée. Nous vous remercions de compléter chaque rubrique, particulièrement vos coordonnées électroniques.

## L'aventure des Fresques de la Paix à l'ESEP

**Tous les adultes, parents comme professionnels de l'éducation, le savent bien : le conflit, le désaccord, la confrontation aux règles, font partie du développement de l'enfant et de l'adolescent. Chaque parent s'attache à éduquer son enfant à la vie en famille et en société, à lui donner les outils lui permettant de grandir en s'appropriant peu à peu les bonnes manières et les comportements adaptés.**

À l'école, les élèves vivent dans un cadre très normé, exigeant. Leurs compétences sociales et comportementales sont sollicitées dès le plus jeune âge. Apprendre à se conformer aux règles, à vivre en société, à accepter les différences, à vivre la frustration : nombre de défis que les écoliers rencontrent au quotidien. La récréation, les entrées et sorties de l'école, les interours sont autant de moments de respiration et de relâchement, lors desquels peuvent se manifester les contrariétés, les énervements, les excitations, évoluant parfois en conflits plus marqués. À l'école, l'individu se confronte au groupe : des phénomènes de rejet, se concrétisant parfois en comportements harcelants, peuvent se développer.

Comme les parents, les professionnels œuvrant au sein d'un établissement scolaire accomplissent les tâches éducatives dont ils ont le mandat. En 2006, la direction de l'établissement Elisabeth de Portes (ESEP) diligente une étude sur le climat scolaire. Sur la base des résultats, la direction met en œuvre des dispositifs et des groupes de travail ad hoc, se préoccupe de la formation continue des professeurs, renforce les actions de prévention et définit une ligne de conduite concernant les mesures éducatives. En 2015, suite à une journée pédagogique consacrée au harcèlement scolaire, le groupe de pilotage des actions éducatives esquisse ce qui devient, en 2016, notre feuille de route : le projet Vers le Pacifique. Inspiré par la méthode pédagogique québécoise du même nom, il vise à consolider nos acquis, à poursuivre nos efforts de promotion d'un climat scolaire de qualité, et à mettre en œuvre plusieurs nouvelles actions.

Tout d'abord, nous implémentons progressivement, dans tous les degrés, la

méthode Vers le Pacifique. Destinée à renforcer les compétences en gestion des émotions et conflits, elle propose des activités pédagogiques et des outils simples d'utilisation. Ensuite, nous lançons dès ce printemps notre projet des Grands Frères et Grandes Sœurs, en formant chaque année une volée de nos élèves à la médiation par les pairs. En outre, nous allons créer le Conseil des élèves, institution démocratique, participative et consultative. Enfin, nous avons décidé de marquer, par une action symbolique et annuelle, notre détermination à promouvoir un climat scolaire de qualité.

La réflexion menée au sein de notre groupe de pilotage a porté sur l'établissement scolaire et son environnement. Une école, c'est un microcosme inséré dans une société. L'école est une communauté au sens large, dans laquelle la collaboration avec les familles et les autorités est cruciale. De cette réflexion est née l'idée du partage de nos actions avec nos partenaires : nos actions seront plus fortes, plus pertinentes, si nous les rendons visibles et si nous invitons les parents et partenaires à venir les partager avec nous. En outre, nous sommes attachés à renforcer l'identité et l'unicité de notre établissement. L'ESEP est constitué de cinq lieux différents et distants : toutefois, ce sont le même esprit, la même pensée qui animent tous les professionnels.

Affirmer l'unicité de l'établissement, associer parents et autorités : voici comment est née l'aventure des Fresques de Paix. Et le mot aventure n'est pas galvaudé : en automne 2017, tous nos maîtres de classe ont mené des activités pédagogiques préparatoires à l'élaboration des Fresques. Ensuite, sous la supervision de Guillaume du Souich, l'artiste que nous avons mandaté à cet effet, chacun de nos mille élèves a participé, en com-

pagnie de ses camarades de classe, à l'élaboration d'une Fresque collective, thématissant la culture de paix. Dans chaque école, les élèves de toutes les classes ont collaboré avec l'artiste, qui se définit comme un « artiste », et réalisé leur Fresque de Paix\*. En tout, ce sont deux mille mains qui ont réalisé cinq Fresques, grand format, portant l'empreinte artistique de chacun de nos élèves. L'original de chacune de ces Fresques sera accroché dans l'école d'origine, accompagné de reproductions, en plus petit format, des Fresques réalisées dans les autres écoles. Nous marquerons ainsi l'unicité de notre établissement : les élèves auront conscience que tous leurs camarades, ceux de leur école comme ceux des autres écoles, ont participé au même élan créatif. De plus, comme nos élèves sont souvent appelés à changer d'école en fin de cycle, ils retrouveront, dans leur nouvelle école, la reproduction de LEUR Fresque.

Afin de célébrer l'accrochage des Fresques, nous avons décidé d'organiser un vernissage commun, à l'attention de nos élèves, des professeurs, des autorités et des familles. Vernissage commun : comme nous sommes attachés à notre image de communauté scolaire, il nous semblait pertinent de tous nous réunir dans un même lieu. Cette célébration aura lieu le 23 mai 2018. Nous avons choisi de l'organiser dans notre école la plus petite, à l'architecture la plus ancienne. Nous avons choisi notre chère école de Gingins.

*Philippe Ducommun-dit-Boudry,  
Directeur*

\*Vous trouverez prochainement des photographies de l'élaboration des Fresques sur les pages Facebook de chaque école



## Mérites sportifs

Le Tir Sportif de Gingins et Environs s'est couvert d'or lors de sa participation aux quatre finales vaudoise au stand de tir de Vernand, à Lausanne, en septembre 2017. Stéphane Bonny en Elite et Max Ravay en Juniors ont pris la première place de la finale du Match anglais 60 coups. Max a également remporté la finale individuelle junior en catégorie licencié tandis que Quentin Müller se parait du plus beau métal en catégorie non licencié. Deux autres juniors se sont également classés: Loïc Vidal à la 6ème place et Maxime Grillet à la 8ème place. C'est une très grande fierté et beaucoup de satisfaction pour les responsables de la société.

### Félicitations à tous!



Maximilien Ravay    Quentin Müller et Maximilien Ravay    Stéphane Bonny

## Terminal de paiement

Depuis quelques semaines, l'administration communale s'est dotée d'un terminal de paiement pour faciliter les transactions au guichet. Désormais, les paiements au guichet peuvent être effectués au moyen d'une carte Visa, Mastercard, Maestro ou Postcard.

Les émoluments de CHF 5.- devront être réglés au comptant.



## CONTACTS

### Administration communale

Route de Trélex 4  
1276 Gingins  
Fax +41 22 369 92 23

### Secrétaire municipale

Cécile Cuénoud-Mullor  
greffe@gingins.ch  
Tél: +41 22 369 92 22

### Secrétaire adjointe

Nathalie Haab  
secad@gingins.ch  
Tél: +41 22 369 92 29

Mardi de 9h00 à 11h30  
Mercredi de 14h00 à 16h30  
Jeudi de 9h00 à 11h30

### Boursière communale

Natacha Riccio  
bourse@gingins.ch  
Tél. +41 22 369 92 21  
Mardi de 9h00 à 11h30  
Jeudi de 9h00 à 11h30

### Préposée au contrôle des habitants

Fabienne Dick  
cdh@gingins.ch  
Tél. +41 22 369 92 20  
Mardi de 9h00 à 11h30  
Mercredi de 16h00 à 19h00  
Jeudi de 9h00 à 11h30

### Technicien communal

Christian Pierrehumbert  
technique@gingins.ch  
Tél +41 22 369 92 25  
Disponible sur rendez-vous

### Déchèterie

Ouvert au public:  
Lundi, mercredi et vendredi  
15h00 à 19h00  
Samedi, non-stop  
09h00 à 16h00

## ANNONCE

### Cours de danses de salon pour débutants à Gingins

Envie de bouger et d'accueillir le printemps dans la joie et en musique? Venez en couple découvrir les danses de salon standards avec un jeune champion Suisse dynamique et sympathique!

**Entrée gratuite le vendredi 30 mars de 19h30-21h00** à la salle communale de Gingins, chapeau à la sortie. En fonction de la demande, des cours bimensuels seront mis sur pied.

*English speakers are most welcome to join us to try out ballroom dancing for beginners!*

Infos par tél. 079 445 62 77.